

ACTUALITÉS

Blés et triticale

Septoriose à surveiller attentivement dès le stade 2 nœuds pour les variétés sensibles ; maladies du pied peu présentes.

Orge

Vigilance maladies sur variétés sensibles.

Colza

Colzas en fleur.

Protéagineux

Conditions favorables au développement des maladies, à surveiller attentivement.

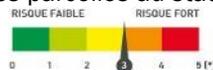
Lin oléagineux

Risque thrips faible en lin d'hiver ; semis retardés et compliqués en lin de printemps.

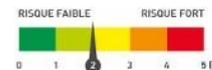
CURSEURS DE RISQUES

BLÉS ET TRITICALE

Septoriose : pour les parcelles au stade 2 nœuds variétés sensibles



Variétés tolérantes



ORGE

Helminthosporiose et Rhynchosporiose : pour les parcelles à 1 nœud

Variétés sensibles



Variétés tolérantes



COLZA

Charançon de la tige du colza

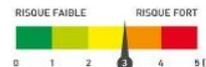


Méligèthes : pour les colzas qui n'ont pas encore fleuris

Colzas sains et vigoureux



Colzas chétifs, affaiblis par altises et/ou froid



ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

BLÉS ET TRITICALES



Réseau d'observations

36 parcelles sont renseignées cette semaine sous VGOBS avec la répartition suivante :

- 4 Loire-Atlantique, 10 Maine-et-Loire, 4 Mayenne, 6 Sarthe et 10 (dont 2 blé dur) Vendée
- 32 blé tendre, 2 blé dur et 2 triticales

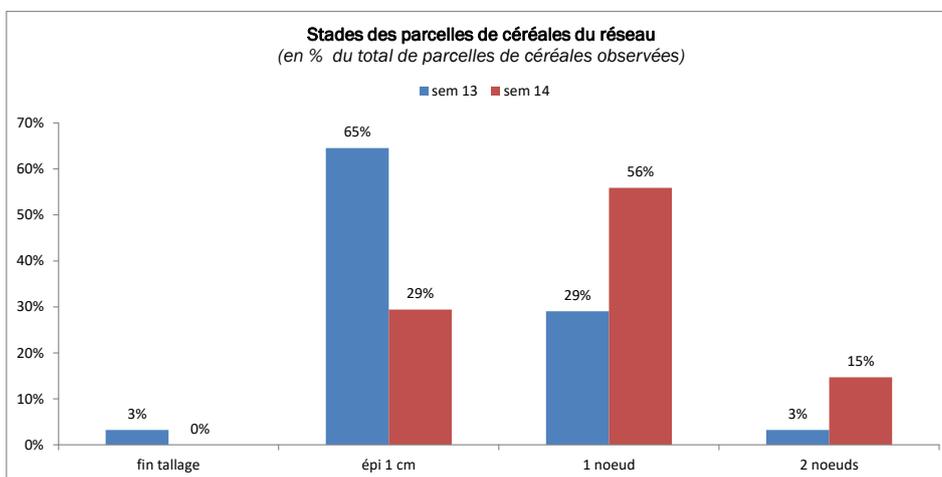
Stade phénologique et état des cultures

Dans les parcelles du réseau, les stades vont de **épi 1 cm à 2 nœuds**.

Plus de la moitié des parcelles de blés et triticales est à 1 nœud. 6 parcelles sont au stade 2 nœuds. Hors réseau, plusieurs parcelles situées en sud Loire sont au stade 2 nœuds, voir à Dernière Feuille Pointante (Vendée).

Les parcelles de blés durs sont à épi 1 cm.

Hors réseau, les parcelles hydromorphes se dégradent à cause de l'excès d'eau. Les interventions de sortie hiver (désherbage et fertilisation) n'ont pas pu être faites dans ces parcelles.



La parcelle du réseau semée très précocement (22 septembre) présente de nombreux ronds de JNO.

Quelques symptômes de rhynchosporiose sont observés dans 1 des 2 parcelles de triticales (5% des plantes).



Stades 1-2 nœuds et feuilles définitives

Au stade 1 nœud, les 3 dernières feuilles définitives de la plante ne sont pas encore sorties. En général, la feuille qui pointe est la F3 définitive.

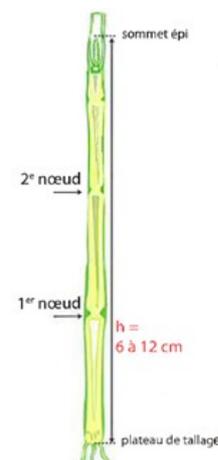
Au stade 2 nœuds, la F1 visible totalement déployées est, en général, la F3 définitive ; la feuille pointante est la F2 définitive

Comment repérer le stade 2 nœuds ?

Prélever 20 plantes. Pour chaque plante, prendre la tige la plus développée (maître-brin). Fendre la tige avec un cutter à partir de la base, dans le sens de la longueur. Mesurer la hauteur de l'épi dans la tige et faire la moyenne : au stade 2 nœuds, la hauteur de l'épi varie entre 6 et 12 cm selon les variétés.

Autre repère : le stade 2 nœuds est atteint lorsque la plante a reçu environ 250 °C (base 0) depuis le stade épi 1cm.

Source : Arvalis





• Oïdium

Observations et analyse du risque

La maladie est présente dans 1 seule parcelle du réseau sur ¼ des plantes.
Les parcelles où la végétation est dense sont plus sensibles à la maladie.

Période de risque

À partir du stade « épi 1 cm »

Seuil indicatif de risque

- ♦ Variétés sensibles : présence de plus de 20% de F3, F2 ou F1 déployées atteintes sur au moins 5 % de la surface foliaire
- ♦ Variétés tolérantes : présence de plus de 50% de F3, F2 ou F1 déployées atteintes sur au moins 5 % de la surface foliaire

Quelle que soit la variété, le risque est faible si l'oïdium reste cantonné aux tiges.

• Rouilles

Observations et analyse du risque

Les conditions climatiques sont pour le moment peu favorables au développement des rouilles.
Quelques rares pustules de rouilles jaune sont visibles dans 1 parcelle du réseau (LG Absalon).

Période de risque

Rouille jaune : à partir de 1 nœud
Rouille brune : à partir de 2 nœuds

Seuil indicatif de risque

En présence des premières pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

• Septoriose

Observations et analyse du risque

La maladie est observée dans 65% des parcelles du réseau.

Pour les parcelles actuellement à épi 1 cm et 1 nœud, la maladie est présente sur les F3 (de 5 à 100% des feuilles touchées). Quelques F2 présentent des symptômes dans 4 parcelles.

Pour les 6 parcelles à 2 nœuds, 4 présentent des symptômes de septoriose, en particulier sur les F3. Quelques F2 sont touchées mais on se situe en dessous du seuil indicatif de risque (< 20%).

Les pluies sont très favorables à la montée de la maladie sur les étages foliaires supérieurs. Cependant les températures fraîches vont ralentir la sortie des symptômes.

Pour les parcelles n'ayant pas encore atteint le stade 2 nœuds, il est encore trop tôt pour décider d'intervenir mais il est important de **surveiller** l'évolution des symptômes vu les pluies annoncées.

Pour les parcelles au stade 2 nœuds, début de la période de risque. Le risque est élevé pour les variétés sensibles et moyennement sensibles.

Période de risque

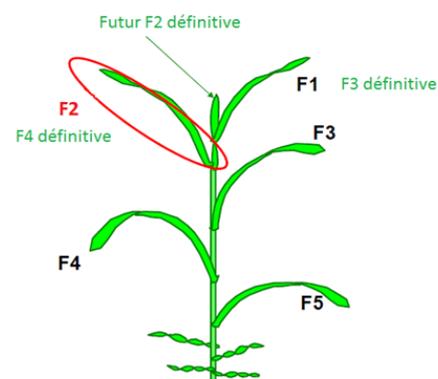
À partir du stade 2 nœuds

Seuil indicatif de risque

Au stade 2 nœuds

Variétés sensibles : 20% des F2 du moment déployées (F4 définitive) présentant des symptômes

Variétés peu sensibles : 50 % des F2 du moment déployées (F4 définitive) présentant des symptômes



Stade 2 noeuds



• Maladies du pied

Très peu de maladie du pied sont observés dans le réseau.
2 parcelles sont concernées par du piétin verse sur 10% des plantes.
3 parcelles sont touchées par du rhizoctone sur 5% des plantes.
De la fusariose sur tige a été observé dans 1 parcelle sur 5 % des plantes.



Reconnaitre les différentes maladies du pied

<p>Piétin verse</p> <p>Plaques noires (stroma) sur la gaine inférieure qui résiste au passage du doigt, toujours située en dessous du premier nœud.</p>	<p>Rhizoctone</p> <p>Tache bien délimitée avec une couleur claire au centre, de type « brûlure de cigarette ». Si présence de points noirs, ils ne résistent pas au passage du doigt. Symptômes pouvant aller jusqu'au 2ème - 3ème nœud.</p>	<p>Fusariose sur tige</p> <p>Tache brun violacé ayant la forme d'un trait de plume qui suit les nervures.</p>

ORGE

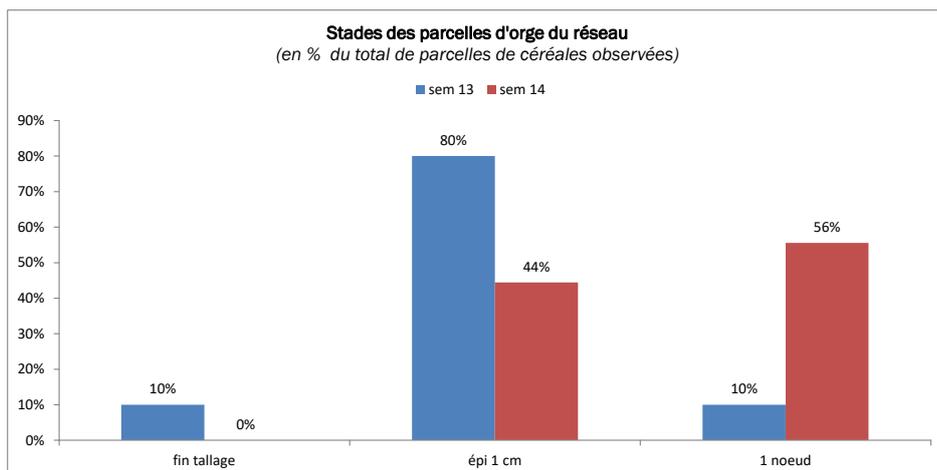
Réseau d'observations

9 parcelles sont renseignées cette semaine sous VGOBS avec la répartition suivante :
➤ 1 Loire-Atlantique, 3 Maine-et-Loire, 2 Mayenne, 2 Sarthe et 1 Vendée

Stade phénologique et état des cultures

Dans les parcelles du réseau, les stades des orges vont **d'épi 1cm à 1 nœud**. Les orges sont moins développées que les blés. L'année dernière à la même époque 1/3 des parcelles étaient à 2 nœuds. L'hydromorphie peut encore être conséquente sur certaines parcelles.

Absence de rouille naine dans le réseau.





● **Heminthosporiose** Parcelles au stade 1 nœud



Observations et analyse du risque

La maladie est présente dans la moitié des parcelles du réseau, principalement sur F3. Augusta, Etincel, variétés sensibles, sont touchés entre 20 et 60 %. Le seuil indicatif de risque est dépassé. KWS Cassia et Tektoo, variétés plus tolérantes, sont touchées entre 10 et 20 % des feuilles. Sur les autres parcelles du réseau avec des variétés tolérantes, les orges sont saines. **Les conditions climatiques sont favorables à la maladie.** **Le risque est élevé pour les parcelles avec des variétés sensibles.**



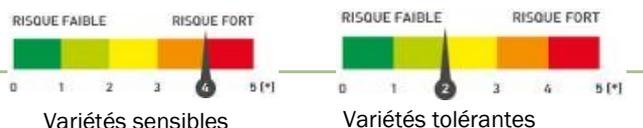
Période de risque

À partir du stade 1 nœud

Seuil indicatif de risque

Sur les variétés sensibles : si plus de 10% des feuilles sont atteintes
Sur les variétés tolérantes : si plus de 25% de feuilles sont atteintes

● **Rhynchosporiose** Parcelles au stade 1 nœud



Observations et analyse du risque

Des symptômes sont présents dans 3 parcelles avec respectivement 5, 35 et 80% de feuilles touchées. La parcelle la plus touchée est une parcelle avec la variété KWS Cassia qui est plutôt sensible, encore à épi 1 cm (en dehors période de risque). **Les conditions climatiques sont favorables à la maladie.** **Le risque est élevé pour les parcelles avec des variétés sensibles.**



Période de risque

À partir du stade 1 nœud

Seuil indicatif de risque

Sur les variétés sensibles : si plus de 10% des feuilles sont atteintes et s'il y a eu plus de 5 jours avec des pluies supérieures à 1mm depuis le stade 1 nœud.
Sur les variétés tolérantes : si plus de 25% des feuilles sont atteintes et s'il y a eu plus de 7 jours avec des pluies supérieures



COLZA

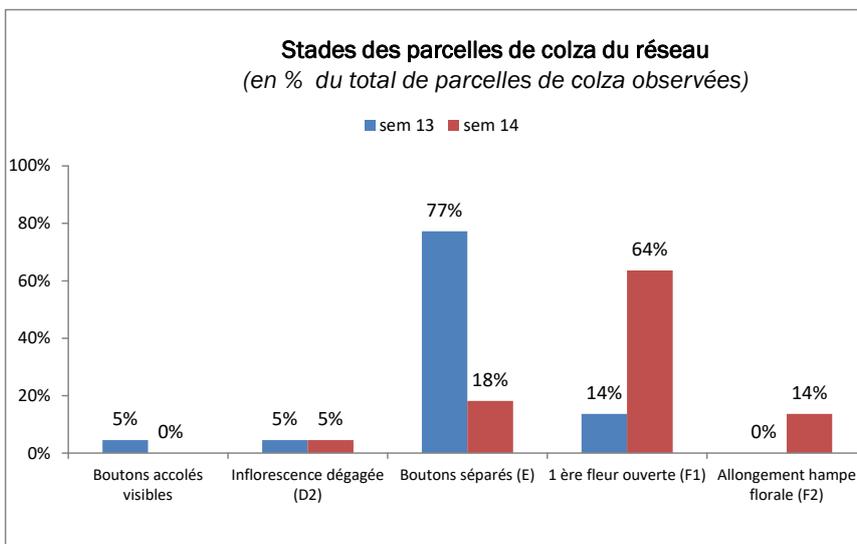
Réseau d'observations

22 parcelles sont renseignées cette semaine sous VGOBS avec la répartition suivante :
➤ 3 Loire-Atlantique, 8 Maine-et-Loire, 3 Mayenne, 3 Sarthe et 5 Vendée

Stade phénologique et état des cultures

Dans les parcelles du réseau, les stades des colzas vont de **Inflorescence dégagée (D2)** à **Allongement de la hampe florale (F2)**. La majorité des colzas est en cours de floraison .

Les stades sont moins avancés que l'année dernière à la même époque (50 % à F2 et 10 % à G1)



Bien distinguer les stades F1, F2 et G1



Stade F1 : premières fleurs ouvertes. Visuellement, la parcelle est verte.

Stade F2 : allongement de la hampe florale. 10 % des fleurs de la grappe principale sont ouvertes, élongation de la grappe principale.

Stade G1 : chute des premiers pétales. Pleine floraison. Visuellement, la parcelle est jaune. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2 cm. La floraison des inflorescences secondaires commence.

Environ 100 degrés jour base 0 séparent les stades F1 et G1, soit 6 à 10 jours selon les températures.

Stade F1



Soufflet atlantique

Stade G1



CAPDL

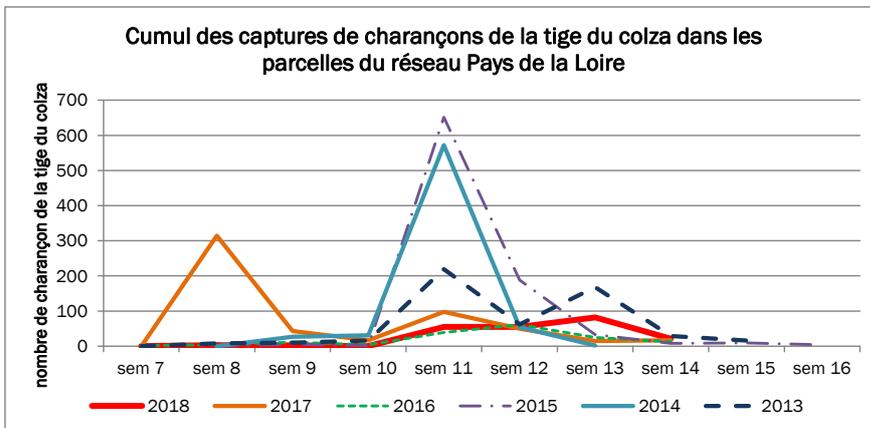


Charançon de la tige du colza

Observations et analyse du risque

Diminution du vol : 6 cuvettes sur 21 sont positives ; 21 charançons ont été capturés.

La majorité des parcelles ne sont plus concernées par ce ravageur. Pour les quelques parcelles à D2 et E, le risque est faible.



Période de risque

De C2 à E. Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré lorsque les conditions suivantes sont réunies : présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint lorsque l'allongement des entre-nœuds est engagé (stade C2). Concernant l'aptitude des femelles à pondre, celle-ci est fonction des températures. Dans les conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8-10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

Seuil indicatif de risque

En l'absence de véritable seuil quantitatif et en cas de nécessité, la lutte pourra être mise en place **dans les 8 jours qui suivent les premières captures généralisées** de charançons de la tige du colza. En conditions fraîches ou froides, ce délai peut être allongé en raison de délais de pontes plus importants et de vols plus étalés.

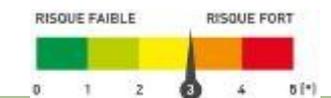
Aucune lutte contre le charançon de la tige du chou ne doit être mise en place.

Meligèthes

Uniquement pour les colzas qui ne sont pas encore en fleur



Pour les colzas sains et vigoureux



Pour les petits colzas chétif par altises et/ou froid

Observations et analyse du risque

Les méligèthes sont observés dans les cuvettes et sur les plantes du réseau. La pression a diminué par rapport à la semaine dernière.

Dans les 3 parcelles au stade E et les 9 parcelles au stade F1 où ils ont été observés, moins de 4 méligèthes par plantes ont été dénombrés.

La majorité des parcelles n'est plus concernée par le risque vis-à-vis de ce ravageur.

Le risque est moyen pour les parcelles où les colzas sont chétifs et affaiblis et n'ont pas encore fleuris.

Pour les colzas sains et vigoureux, le risque est très faible.



Le comptage doit être réalisé sur 10 plantes consécutives à 2 endroits différents de la parcelle. Faire la moyenne de ces 20 résultats en prenant en compte les plantes sans méligèthes.



• Meligèthes (suite)

Période de risque

Du stade Boutons accolés cachés (D1) aux premières fleurs ouvertes (F1). Dès que les colzas sont en fleurs, les méligèthes ne doivent plus être considérés comme des nuisibles mais comme des insectes utiles grâce à leur rôle pollinisateur.

Seuil indicatif de risque

Le seuil de risque varie selon la capacité du colza à compenser les attaques, c'est-à-dire selon sa vigueur et également selon le stade du colza.

	Stade D1	Stade E
Colza sain et vigoureux, conditions pédoclimatiques favorables aux compensations	Compensation de la plante. Attendre le stade E pour prendre une décision	6 à 9 méligèthes / plante
Colza stressé et peu vigoureux et/ou situé en conditions peu ou pas favorables aux compensations (zones hydromorphes, peuplement trop faible ou trop important, agressions antérieures mal maîtrisées)	1 méligèthe / plante	2 à 3 méligèthes / plante

PROTÉAGINEUX

Les quelques protéagineux de printemps qui ont été semés semaine dernière ne sont pas encore levés.

Pour les protéagineux d'hiver, le risque maladie est **élevé** par rapport aux conditions climatiques actuelles et à venir (alternance pluies et éclaircies). Au sein du réseau et hors réseau, il y a à la fois des parcelles plutôt saine (absence de maladie ou maladie peu présente et dans la partie inférieure des plantes) et des parcelles où les maladies sont déjà présentes sur les 3 derniers étages foliaires. Sur féverole, ce sont des symptômes de botrytis et d'ascochytose (Vendée) qui sont observés.

Il est donc important d'aller observer vos parcelles.

LIN OLÉAGINEUX



Rédacteur : Nina Rabourdin - Terres Inovia, Suppléant : Guy Ajauré - Terres Inovia,
Bulletin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : :
CA36, CA41, ETS BODIN, ETS VILLEMONT, AXEREAL, ETS BELLANNE et Terres Inovia.

• Lin d'hiver

Stade phénologique et état des cultures

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 13 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2017/2018. La répartition régionale est la suivante : 8 parcelles en Centre, 1 en Poitou Charentes, 2 en Bretagne, 2 en Pays de la Loire.

Cette semaine, 7 parcelles de lin oléagineux d'hiver ont fait l'objet d'une collecte d'informations : Bretagne 1, Centre-Val de Loire 6, Poitou-Charentes 0, Pays de la Loire 0.

Analyse du risque Septoriose

100 % des parcelles sont en dehors de la période de risque majeur vis-à-vis de la septoriose. Le risque est pour l'instant faible pour la majorité des parcelles. Cependant, pour les parcelles n'ayant reçu aucune protection à ce jour et présentant déjà des symptômes de septoriose, les conditions climatiques actuelles restent favorables au développement de la maladie. Le risque est moyen.

Analyse du risque Thrips

Le risque reste faible cette semaine encore. Les thrips ne sont pas signalés dans le réseau cette semaine.

• Lin de printemps

Cette semaine, 1 parcelles de lin oléagineux de printemps ont fait l'objet d'une collecte d'informations : Centre 0, Poitou Charentes 1.

Stade phénologique et état des cultures

La parcelle située à Oiron (79) semée le 21/03/18 était au stade A1 (= Émergence-Fendillement) le 26/03. Les semis sont compliqués et retardés sur le secteur Centre et Ouest du fait des conditions climatiques actuelles.

Analyse du risque altises

Les semis sont retardés, les sols sont froids et humides. Les conditions actuelles sont moyennement favorables à une levée dynamique des lins.

L'offre climatique des semaines précédentes a été peu favorable à l'activité des altises. Les conditions climatiques annoncées pour la fin de semaine apparaissent favorables à l'activité des altises (températures autour de 17°-18°C). La vigilance doit être accrue dans les premiers semis en cette fin de semaine. La vigilance doit avoir lieu dès l'émergence des lins.



Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
3. Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.



ÉcophytoPIC

Retrouvez toute l'actualité sur la protection intégrée des cultures via le portail dédié :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>



RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2018
PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Adeline Chastrusse - CAPDL - adeline.chastrusse@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Jean-Loïc Landrein - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture 53, Chambre d'agriculture Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia



Observateurs : Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, AMC, Arvalis, Bernard Agriservice, Brouard AgroSolutions, CAM, CAPL, CAVAC, CA 53, CAPDL, CER France 53 et 72, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS Jeusselin, SCPA, Soufflet Atlantique, Terrena.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.

